

COMMUNE de PEYROLE



République Française
COMMUNE DE PEYROLE

**Nombre de
membres
en exercice : 12**

Séance du lundi 28 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit avril, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence du Maire Adjoint Alain CAMALET.

Présents : 9

Sont présents : Alain CAMALET, Roland FOULON, Didier BURATTO, Gwénaél GRANGER, Florian RAPOSO, Georges GEERAERT, Nathalie RAMOS, Geneviève IMART, Emmanuel CAVAILLES

Votants : 10

Représentés : Gilles LACROIX par Roland FOULON

Excusés :

Absents : Hervé DESSENNE, Pascal TARROUX

Secrétaire de séance : Roland FOULON.

Objet : Démission du Maire et des adjoints au Maire

M. le Maire adjoint Gwénaél GRANGER rappelle les consignes de la préfecture reçues par courriel :

- La démission des Maires adjoints est à acter,
- Une délibération est à prendre si le nombre d'adjoint change

M. le Maire adjoint Alain CAMALET demande d'approuver la démission des adjoints au Maire

Chaque adjoint annonce sa démission : M. CAMALET, M. GRANGER, M. FOULON, M. BURATTO.

Objet : N°2025-04-28-01 : Election du Maire

Mme Geneviève IMART et M. Gwénaél GRANGER expliquent qu'ils sont candidats pour les mois qui viennent jusqu'à l'élection municipales de 2026 et donnent leurs projets et engagements.

Voici les résultats :

- **Geneviève IMART : 2**
- **Gwénaél GRANGER : 7**
- **Alain CAMALET : 1**

Dépouillement est fait :

M. Gwénaél GRANGER est élu à la majorité absolue avec 7 voix sur 10.

Il est collectivement décidé de ne pas changer le nombre d'adjoints.

Objet : N°2025-04-28-02 : Vote du premier Maire adjoint

M. Alain CAMALET explique qu'il est candidat

Dépouillement est fait :

M. Alain CAMALET est élu premier adjoint au Maire, à la majorité absolue avec 10 voix sur 10.

Objet : N°2025-04-28-03 : Vote du deuxième Maire adjoint

M. Roland FOULON explique qu'il est candidat

Dépouillement est fait :

M. Roland FOULON est élu deuxième adjoint au Maire, à la majorité absolue avec 10 voix sur 10.

Objet : N°2025-04-28-04 : Vote du troisième Maire adjoint

M. Didier BURATTO explique qu'il est candidat

Dépouillement est fait :

M. Didier BURATTO est élu troisième adjoint au Maire, à la majorité absolue avec 9 voix sur 10 (1 nul)

Objet : N°2025-04-28-04 : Vote du quatrième Maire adjoint

M. Geneviève IMART explique qu'elle est candidate

Dépouillement est fait :

M. Geneviève IMART est élu quatrième adjointe au Maire, à la majorité absolue avec 7 voix sur 10 (3 nuls)

Objet : N°2025-04-28-03 : Question diverses :

- M. Gwénaél GRANGER explique que des infiltrations d'eau se sont produites dans le réfectoire et les cuisines et empêchent toute cuisine et prise de repas dans l'école de Parisot. La salle des fêtes de Parisot va permettre la prise des repas pendant les travaux, qui dureront au moins jusqu'à la fin d'année scolaire. Pendant ces travaux, les écoles de Parisot et de Peyrole seront pourvues avec des repas provenant d'un traiteur, réchauffés sur place.
- M. Alain CAMALET Au sujet de la réfection de l'ancienne école (fenêtre, sécurité incendie, intérieurs...) indique que les travaux vont commencer dans les prochains jours.
- M. Gwénaél GRANGER explique que l'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue. Il n'y aura plus de « fête des battages », mais une « fête de Peyrole » les 26, 27, 28 juillet 2025. Le programme sera communiqué par le comité des fêtes. L'apéritif offert par la Mairie aura lieu à 18h le 28 juillet.
- M. Didier BURATTO explique qu'au sujet du giratoire, des études de sol vont être réalisées par l'entreprise la mieux disante.
- M. Didier BURATTO explique qu'une antenne est pliée au château d'eau dans la zone de Tréluzen. Des démarches sont en cours pour démonter définitivement l'installation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h52.

Le Maire adjoint

Alain CAMALET

Le Secrétaire de Séance,

Roland FOULON

